

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 6 JUIN 2011**

M. Nathanaël Bourgeois, Président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil pour cette dernière séance de la législature 2006-2011.

L'appel nominal indique la présence de 27 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Nathanaël Bourgeois**, Président, ouvre la séance à 20 heures 15 en implorant la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'assemblée.

A la demande de la Municipalité, **le Président** propose d'ajouter en point 4 de l'ordre du jour le rapport « Profil énergétique de la Commune de Ballaigues » avec une présentation par le Bureau d'ingénieurs en génie thermique Thermibat-Nicolas Erbeau. **Le Président** salue la présence de M. Nicolas Erbeau et lui souhaite la bienvenue. Il fut conseiller pendant plusieurs années et même président de ce cénacle.

Le Président propose également d'inverser les points 8 et 9 de l'ordre du jour, ce qui fera en 9. Propositions individuelles et divers et 10. Remerciements et propos du Président.

M. Raymond Durussel propose de prendre acte du Rapport de gestion 2010 de la Municipalité, avant d'adopter les comptes 2010.

L'ordre du jour modifié comme suit est adopté :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2011.
2. Communications de la Municipalité.
3. Préavis municipal relatif à une demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage public au Chemin des Crêts.
4. Rapport « Profil énergétique de la Commune de Ballaigues ».
5. Rapport de gestion 2010.
6. Rapport de la Commission de gestion sur les comptes 2010.
7. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 493'000.- TTC pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est.
8. Dépôt d'une motion par Frédéric Santschi et consorts.
9. Propositions individuelles et divers.

10. Remerciements et propos du Président.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2011

Le procès-verbal de la séance du 9 mai 2011 est adopté, sans modification, à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

2. Communications de la Municipalité.

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne quelques informations quant à la modification de l'ordre jour demandée. La commune avait mandaté le Bureau d'ingénieurs Thermbat-Nicolas Erbeau pour établir le profil énergétique de la commune de Ballaigues, avec une subvention cantonale. Il avait été dit que le rapport serait présenté dès qu'il serait prêt. C'est chose faite encore cette législature, afin que les conseillers qui ne seront plus en fonction la prochaine législature puissent en prendre encore connaissance. Il souhaite la bienvenue à Nicolas Erbeau et le remercie pour sa collaboration sur d'autres dossiers.

M. le Syndic Raphaël Darbellay informe le Conseil sur le résultat de l'info radar posé à Ballaigues et qui fait partie des mesures de prévention que la Municipalité a décidé de mettre sur pied. Il a déjà été mis en action l'année dernière. On peut dire d'emblée que les choses ont peu évolué : les constatations faites en 2010 sont, à peu de choses près, les mêmes qu'en 2011. En fonction de l'emplacement, il y a eu jusqu'à 4% des véhicules qui ont dépassé la limite tolérée (55 km/h) et jusqu'à 15,3% la limitation de vitesse de 40 ou 50 km/h. Il n'y a pas eu de dépassement extrême (30 km/h et +). Les résultats sont tolérables, ce qui peut probablement être attribué à l'influence positive de l'info radar. Quelques chiffres sont encore communiqués, en fonction de l'emplacement de l'info radar. L'endroit le plus problématique reste Chez Barrat ; la Municipalité prendra les mesures nécessaires lors de l'aménagement définitif de ce tronçon.

M. le Municipal Thomas Maillefer annonce que dans le cadre du projet Erable, les travaux de la route des Puits vont pouvoir commencer. Ces travaux seront effectués dès le début du mois de juillet.

3. Préavis municipal relatif à une demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage public au Chemin des Crêts

M. le Municipal Thomas Maillefer donne lecture du Préavis municipal No 53 relatif à une demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage public au Chemin des Crêts.

En application de l'article 40 du Règlement, le Bureau désigne la commission chargée d'examiner le préavis.

La commission est composée de 3 membres et de 2 suppléants : MM. Jean-François Faivre, Jean-Luc Leresche et Olivier Rose, membres et de M. Dario Salvi et Mme Liliane Leresche. Suppléants.

4. Profil énergétique de la Commune de Ballaigues (Présentation par M. Nicolas Erbeau).

M. Nicolas Erbeau présente le travail qui a été fait pendant la législature, depuis 2007, en intégrant le travail effectué dans l'ancien district d'Orbe. (Le rapport peut être consulté en ligne).

Le Président remercie M. Nicolas Erbeau pour sa présentation.

La discussion est ouverte.

Diverses questions et remarques sont faites **M. Raymond Durussel**, notamment au sujet du prix du coût de production et du rachat de l'énergie, qui tous deux ont baissé. Il fait également une remarque au sujet du bâtiment ADPS, qui est un bâtiment qui ne devait être utilisé qu'en période estivale. Il n'a pas été prévu qu'il serait chauffé l'hiver. Il n'est pas conçu pour être isolé. Il fait aussi des remarques au sujet du Bâtiment du Cevi, qui devra être amélioré. **M. Durussel** fait une dernière remarque et rappelle que la Commission de gestion avait demandé, ces dernières années que la commune étudie tous ces bâtiments et fasse un bilan thermique. Des résultats avaient été donnés, et maintenant nous en avons de nouveaux avec l'étude qui a été faite. La Commission de gestion, l'année prochaine, devra se pencher en détails sur les résultats des bilans thermiques de tous les bâtiments communaux pour voir avec la Municipalité où il faut trouver des solutions pour pallier aux problèmes les plus urgents.

La discussion est close.

5. Rapport de gestion 2010.

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture de l'avant-propos de la Municipalité concernant le Rapport de la Municipalité de Ballaigues sur sa gestion durant l'année 2010.

La discussion est ouverte.

Mme Catherine Leresche souhaite avoir quelques informations complémentaires au sujet des déchets (Tableau p. 21).

M. le Municipal José Loeffler, rappelle qu'il avait été demandé, depuis l'introduction de la taxe au sac, d'avoir des graphiques séparés entre les incinérables, les encombrants et le bois. Il s'avère qu'il n'est pas possible d'avoir de tels graphiques. Ce qui est intéressant pour Ballaigues, c'est de connaître le tonnage des déchets qui sont envoyés à la Strid. Le document remis précise le tonnage par type de déchets.

M. le Syndic Raphaël Darbellay signale que Ballaigues utilise le 58% du potentiel qu'il aurait par rapport au nombre d'habitants. On pourrait trier pour 810 points et nous en utilisons 471 triés et éliminés. Nous pourrions être presque deux fois meilleurs. Nous avons encore de la marge par rapport au nombre d'habitants.

M. Raymond Durussel trouve le rapport très agréable à lire et bien rédigé. Il est également très bien illustré. Il pose deux questions concernant l'endroit où se trouve le Chalet du Triage du Suchet, et les classes concernant les garderies à Orbe, Chavornay, Vallorbe et l'Orient. Combien de mamans de jour accueillent les enfants. Y a-t-il des citoyens de Ballaigues qui

utilisent ces prestations ? Une autre question également concernant l'eau qui est soumise à la TVA, au vu des investissements.

M. le Municipal Gilbert Poncet répond que la TVA sera récupérée suite aux travaux qui sont faits.

M. le Municipal José Loeffler donne l'information concernant le Hangar de la Bergeronnette, qui se trouve lorsque l'on traverse le village de l'Abergement, scierie Maillefer, puis il faut continuer le long de la forêt, et on le trouve directement. Le rapport de gestion amène la Municipalité à faire des commentaires et des photos.

En ce qui concerne les garderies, la commune est obligée à adhérer à l'AJOVAL et à l'ARAS, mais une assemblée doit se tenir la semaine prochaine. Il faudra décider le mode de paiement soit par rapport au nombre d'habitants soit d'enfants ou encore une solution tenant compte de ces deux composantes.

M. le Syndic Raphaël Darbellay répond en ce qui concerne l'aspect financier de la question. Il ne faut pas mélanger les investissements facture sociale et l'AJOVAL. La facture de l'accueil des enfants n'émerge pas à la facture sociale. Ce sont deux domaines totalement différents.

M. Frédéric Santschi demande si des enfants de Ballaigues utilisent ces garderies.

M. le Municipal José Loeffler rappelle qu'un rapport doit être fourni à cet égard.

La discussion est close.

Le Conseil communal prend acte du rapport de gestion pour l'année 2010 et remercie la Municipalité pour son travail en applaudissant.

6. Rapport de la Commission de gestion sur les comptes 2010.

M. Raymond Durussel, en préambule, remercie Mme Parisot et M. Marcel Bulle, pour les copies du rapport et la distribution des documents.

M. Raymond Durussel, rapporteur de la commission de gestion, donne lecture du rapport de la commission

« Au Conseil communal de Ballaigues,

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

.....

En conclusion, la commission demande au Conseil communal de Ballaigues :

1. d'accepter les comptes 2010 tels que présentés
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2010
3. de donner à la commission décharge de son mandat.

La commission était composée de MM. Sébastien Bourgeois, Président, Gilbert Leresche, Jean-Luc Leresche, Olivier Rose et du soussigné Raymond Durussel, rapporteur. »

La discussion sur les termes généraux du rapport est ouverte.

Il est passé à la lecture des comptes, chapitre par chapitre. La discussion compte par compte est ainsi ouverte.

1) ADMINISTRATION GENERALE

2) FINANCES

210.400.1 M. Pierre-Luc Maillefer intervient sur les impôts sur le revenu, la fortune et personnel. Il souhaite connaître l'évolution de la baisse d'impôt personnel, sur le revenu et la fortune, ceci également dans l'optique où la commune reçoit d'avantage d'hôtes. Ceci aura un coût d'investissement pour la commune. Il serait intéressant de mettre ce coût d'investissement dans son rapport avec les rentrées fiscales. Cela n'est pas une condition. Une augmentation de la population de Ballaigues peut tout-à-fait être envisagée, mais si les rentrées fiscales ne sont pas dans les mêmes proportions. Il serait intéressant de savoir quelle serait la tendance de la rentrée d'impôt personnel.

M. le Syndic Raphaël Darbellay rappelle que le Conseil a eu l'explication de la différence : il y a un rattrapage par l'Etat de Vaud qui s'est mis à jour avec la taxation, ce qui a provoqué des comptes 2009, dans toutes les communes, avait une nette augmentation, puis nous revenons au niveau auquel nous étions précédemment.

En ce qui concerne la situation individuelle, à première vue, elle est stable. Il n'y a pas d'évolution particulière. Autre phénomène auquel nous sommes attentifs : il se négocie actuellement un certain nombre de conventions avec l'Union européenne notamment, voire les Etats-Unis concernant des sociétés holding. Or un gros contribuable de Ballaigues est une société holding, qui a son siège à l'étranger. Si ces accords sont conclus, la commune pourrait perdre certains montants en matière de rentrée fiscale. Mais toutes les conditions des entreprises ne sont pas les mêmes. Il faut être vigilant dans les prévisions financières. Les rentrées fiscale, à l'avenir, pourraient plus modestes.

Concernant les nouveaux habitants, il est très difficile de faire des pronostics financiers.

3) DOMAINES ET BATIMENTS

4) TRAVAUX

5) INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

6) POLICE

7) SECURITE SOCIALE

8) SERVICES INDUSTRIELS

BILAN

- Actifs
- Passifs

Les comptes se présentent comme suit :

Montant total des revenus	8'358'338.99
Montant total des charges	8'400'845.26
Excédent de charges	42'5065.27

La lecture des comptes est terminée.

La discussion est close.

Le Président rappelle les conclusions de la commission

1. d'accepter les comptes 2010 tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2010,
3. de donner à la commission décharge de son mandat.

Les conclusions de la commission sont adoptées à l'unanimité, sans abstention et avis contraire.

M. Frédéric Santschi intervient au sujet de la Commission de gestion qui, selon l'article 39 du règlement, est composée de 5 membres dont trois sont immédiatement rééligibles pour la législature suivante. Il souhaiterait savoir, en prévision de l'élection de la commission, si les commissaires ont déjà pris une décision à ce sujet.

M. Raymond Durussel est candidat et **M. Gilbert Leresche** ne sera plus là pour la prochaine législature.

M. Daniel Bourgeois rappelle que la commission de gestion sera élue lors de la prochaine séance.

7. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 493'000.- TTC pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est.

Mme Christiane Vulliet, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission

« Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

.....

En conclusion, la commission demande au Conseil Communal:

- 1) d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 493'000.- aux meilleures conditions du marché;
- 3) d'amortir l'investissement en 30 ans;
- 4) de donner décharge à la commission de son mandat.

La commission était composée de Mmes et MM. Gilbert Leresche, Président, Andelka Leresche, Paul-André Moser, Eric Jeanneret, Christiane Vulliet, rapporteur. »

La discussion est ouverte.

M. Daniel Bourgeois demande une information complémentaire sur les contacts que la Municipalité a pris avec VO Energie concernant les travaux qui pourraient être réalisés en même temps : ont-ils répondu ?

M. le Municipal Gilbert Poncet signale que VO Energie n'a pas encore répondu.

La discussion est close.

Le Président rappelle les conclusions du rapport, à savoir :

- 1) d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 493'000.- aux meilleures conditions du marché;
- 3) d'amortir l'investissement en 30 ans;
- 4) de donner décharge à la commission de son mandat.

Les conclusions de la commission sont adoptées à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

8. Dépôt d'une motion Frédéric Santschi et consorts

M. Frédéric Santschi dépose et développe sa motion, intitulée

« Pour une stratégie de développement de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de Ballaigues »

Les petits ruisseaux font les grandes rivières ; dans la situation actuelle de la production et de la consommation d'énergie, il nous apparaît vital, qu'au niveau local, une mise en place rapide d'unités de production d'électricité par des énergies renouvelables soit effectuée.

Dans cette perspective nous demandons à la Municipalité de Ballaigues par voie de motion :

1. de mandater un bureau d'étude sur la possibilité de turbiner les eaux usées en amont de la station d'épuration en s'inspirant de la petite centrale du Châbles (VS).
2. d'étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits du dépôt sur la route du Signal, du Vieux Collège et du CEVI.
3. De quantifier les économies d'électricité possible en supprimant l'éclairage public une partie de la nuit, par exemple d'une heure à cinq heures du matin.
4. de se positionner sur la création d'un fond de subventionnement communal (prêt sans intérêts et/ou à fond perdu) à tout privé voulant installer une unité de production d'énergie renouvelable dont le rendement énergétique est valable. Une partie de la redevance réglée par VO Energies pour l'utilisation des sols communaux pourrait être allouée à ce fond.

Cette démarche ne crée aucun doublon avec le projet de parc éolien sur le territoire de la commune, dans laquelle celle-ci est un partenaire et non un investisseur.

Il est bien clair qu'il s'agit là d'une stratégie volontariste, demandant un effort financier, mais qui ouvrira la voie à une production d'énergie plus respectueuse de l'environnement et en assurant aux Ballaiguis une électricité plus propre.

Ballaigues, le 27 mai 2011

Cette motion est appuyée par 7 personnes : Raymond Durussel, Sébastien Bourgeois, Nathanaël Bourgeois, Samuel Maillefer, Julien Leresche, Jean-François Faivre, Georges Leresche et le motionnaire Frédéric Santschi.

La discussion est ouverte.

M. le Syndic Raphaël Darbellay rappelle que le sujet est multiple et que plusieurs choses sont déjà à l'étude. La Municipalité étudiera cette motion, mais la réponse ne sera pas donnée aussi rapidement qu'aux autres motions qui ont été présentées qui touchaient à un seul sujet et dont la réponse pouvait être donnée rapidement.

M. Frédéric Santschi donne quelques détails supplémentaires par rapport aux divers points développés dans la motion et la manière dont cela est géré dans d'autres communes. Il y aurait des investissements à faire, qui seraient couverts par la production d'électricité.

M. le Syndic Raphaël Darbellay précise que tous ces projets ont un coût. Il faudra être prêt à l'assumer. Il faudra faire des choix. Si le Conseil renvoie cette motion à la Municipalité, il faudra qu'il appuie cette dernière lors des investissements. Enfin, il précise que les fonds affectés à une tâche particulière peuvent être un piège, car ils ne peuvent être utilisés pour d'autres projets.

M. le Municipal Gilbert Poncet donne une précision concernant le turbinage de l'eau redescendue depuis le réservoir au village.

Le Président rappelle la procédure : la motion peut être renvoyée directement à la Municipalité, ou nommer une commission qui réfléchira si oui ou non la motion doit être prise en considération.

M. Pierre-Luc Maillefer propose, au vu du débat qui s'est instauré, que la motion soit renvoyée directement à la Municipalité.

M. Daniel Bourgeois appuie cette proposition, en laissant à la Municipalité le temps de pouvoir l'étudier et y répondre.

Le Président propose que la prise en considération de la motion et son renvoi direct à la Municipalité soit votée.

La prise en considération de la motion Santschi et consorts et son renvoi à la Municipalité sont adoptées à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention, pour étude et projet de décision.

9. Propositions individuelles et divers.

Mme Catherine Leresche pose une question au sujet du bostryche et souhaite savoir si quelque chose est entrepris.

M. le Municipal José Loeffler répond que le bostryche n'envahit pas la forêt comme il y a deux ans.

M. Jean-François Faivre signale que la situation actuelle n'est pas comparable à celle vécue en 2003, pour l'instant.

M. Gilbert Leresche intervient également sur cette question en signalant que la population de base est beaucoup moindre qu'en 2003.

M. le Syndic Raphaël Darbellay rappelle qu'en 2003 des sommes extrêmement importantes avaient été allouées à la lutte contre le bostryche. On pourrait travailler sur ce problème, mais il faut se rappeler que les actions de l'Etat doivent être financées.

Mme Catherine Leresche intervient au sujet du panneau d'affichage situé au milieu du village.

Mme Catherine Leresche rappelle la question posée, en automne dernier, par rapport au cimetière et au coin des enfants (au sujet des petits arbres).

M. le Municipal Michel Junod répond qu'il va prochainement faire le nécessaire.

Mme Christiane Vulliet souhaite dire quelques mots concernant les années, plus de 25 ans, qu'elle a passées au Conseil. Elle rappelle que durant toute « sa carrière politique », deux sujets lui ont particulièrement tenus à cœur la sécurité des citoyens et la propreté du village. Elle remercie le Conseil pour la bonne ambiance qui y a toujours régné.

M. le Municipal José Loeffler répond à la question posée concernant l'occupation par des enfants de la commune de Ballaigues, des garderies de l'AJOVAL. En 2010, nous avons eu 39 heures (par mois), ce qui représente 5 enfants et en 2009, 81 heures, qui représentaient 11 enfants.

10. Remerciements et propos du Président.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,
Messieurs les Municipaux,

Arrivé à la fin de l'année législative, de la législature 2006-2011 et de deux années de présidence du Conseil communal, j'aimerais tirer avec vous un bilan de ces dernières années.

Toutefois, avant de nous pencher sur notre Commune, j'aimerais que nous prenions un peu de recul. La crise financière puis économique, qui a touché toutes les économies mondiales dès 2007 a marqué une mutation profonde de notre planète. Hier, enfant, je déambulais fièrement avec mon oncle et ma tante, résidants depuis de nombreuses années à New-York, conscient que le poumon économique de la planète se trouvait aux Etats-Unis. Aujourd'hui, le basculement est important. Depuis 2001, la part des Etats-Unis au commerce mondial située alors à environ 25% n'a cessé chaque année de diminuer de 0,5 à 1,0%. Désormais, c'est dans les pays émergents comme le Brésil, l'Inde, la Chine, la Thaïlande, la Malaisie, etc. que se situent l'essentiel de la croissance économique portée par des habitants avides de connaissance et épris de liberté. La folle envie de savoir de la jeunesse de ces pays, sa forte motivation à innover, chercher et travailler dur raisonne comme un avertissement pour nos pays occidentaux privilégiés et menacés d'endormissement.

Ainsi, érigeant la fraude et les transactions au noir en véritable sport national, plusieurs pays européens sont en train de suffoquer sous le poids de leurs dettes. Si les entrées d'impôts sont fortement compromises à cause de la tricherie (certains estiment qu'en Grèce environ 1/3 du PIB est souterrain), les dépenses sont gigantesques car la population s'est habituée à un système social qu'il n'est plus possible de financer. Pour la Grèce, la conséquence sera sans doute la faillite, plus probablement l'abandon d'environ 30 à 40% de la dette grecque par les créanciers soit étatiques soit privés (les banques). La France peut également s'attendre à des moments difficiles lorsqu'on voit que tout mouvement raisonnable en matière de finances publiques, de finances durables devrais-je dire, comme l'élévation de l'âge de la retraite fini systématiquement par des démonstrations de colère. L'État Français, qui inscrit depuis 1974 chaque année un nouveau déficit, ne pourra pas indéfiniment se payer le système social qu'il a mis en place. Un retour en arrière sera inévitable. Tout le monde n'aura pas le courage des Anglais qui pour remettre leur État à flot ont décidé le licenciement de 500'000 fonctionnaires... Je tire comme conclusion de ces différents

éléments, qu'il est sage pour une corporation publique de prélever un impôt raisonnable. S'il devient déraisonnable voire confiscatoire (voir le taux de TVA supérieur à 20% de tous les pays précités), l'État poussera le citoyen à frauder. De plus, une corporation publique doit veiller à maintenir un système social qu'elle peut financer. Tout excès conduira automatiquement à des crises ultérieures. Sachons nous en rappeler, nous qui bien influencés par nos voisins français, avons parfois l'idée que l'État est la solution à quantité de problèmes et qu'il pourra bien payer... Dans plusieurs pays européens, ce n'est plus possible. Là encore les Anglais et James Cameron font office de pionniers avec le concept de « Not big government, big society » à savoir prôner davantage l'implication bénévole des citoyens.

Pendant ce temps, en Suisse, un Canton résiste aux déficits chroniques... Un village également... Celui-ci se souviendra-t-il que les dépenses publiques déraisonnables conduisent à un endettement déraisonnable et à une asphyxie lente et progressive ? Se rappellera-t-il qu'un impôt trop élevé conduira paradoxalement à son appauvrissement ? Trouvera-t-il l'inspiration, la volonté et la capacité de mettre en œuvre rapidement la vision telle que le font les élites des pays émergents ?

Cette législature a commencé très doucement pour notre Conseil communal. Plusieurs cadors ayant soit arrêté leur mandat ou ayant rejoint les rangs de la Municipalité, nos débats ont été très timides pour finalement se densifier et devenir franchement intéressants ! Bravo aux jeunes pousses qui ont su prendre leurs responsabilités et aux anciens qui sont su laisser du temps de parole. Le Conseil communal n'est plus qu'une chambre d'enregistrement et sa force de proposition par le biais de postulats, interpellations ou motions a été conséquente. Merci à tous les Conseillères et Conseillers qui ont permis que nos débats ne soient parfois vifs, mais jamais houleux et mesquins. Le bureau du Conseil a vécu une certaine continuité en son sein, ce qui a lui a permis d'affirmer son rôle. La séparation des pouvoirs entre Conseil communal et Municipalité n'est pas encore tout à fait chose complètement acquise, mais nous avons beaucoup progressé ! Les rapports avec la Municipalité, en particulier la Secrétaire Municipale et le Syndic ont été excellents. Le bureau a gagné en importance et je crois que nous avons pu aussi véritablement le faire fonctionner ce qui avait été un peu délaissé au cours des années. Ainsi, tous les membres ont joué le jeu de la présence maximum pour les votations et élections, mais aussi pour m'assister lors des préparations de séance (nomination des commissions) et en particulier pour l'organisation des élections communales qui furent une belle satisfaction puisqu'avec l'aide du bureau tout entier, nous avons pu trouver 45 personnes intéressées et prêtes à se porter sur la liste d'entente pour le Conseil communal. Un vif merci pour votre engagement ! La mise sur pied de commissions permanentes est également à relever comme un point positif ; dans le cadre des finances où les problématiques de péréquation sont complexes et où il est bon que plusieurs conseillers suivent cela d'année en année, acquérant ainsi une meilleure connaissance des dossiers. Je félicite les commissaires de la Cofin qui se sont rendus une fois où l'autre aux séances de l'ADNV, par exemple lors de la présentation de la nouvelle péréquation. La commission permanente pour la Fin des Rittes a également pu travailler sur la longueur, de même que la Commission culturelle qui a joué plus que son rôle suscitant même l'exposition villageoise de novembre dernier. D'une manière générale, nous avons pu constater une amélioration sensible de la qualité des rapports fournis : bravo ! Un grand merci à tous les commissaires qu'ils aient été dans les commissions permanentes ou ponctuelles pour leur travail. J'invite les Conseillères et les Conseillers qui seront présents pour la prochaine législature à faciliter la nomination de personnes au bureau du Conseil et dans les commissions permanentes permettant à cette continuité de se poursuivre entre ces deux législatures. J'aimerais remercier vivement Marianne Brélaz qui a amené toute sa compétence de Vice-Chancelière de l'Etat de Vaud, nous tenir de bons PV, archiver correctement nos documents et veiller au bon fonctionnement du Conseil avec les Présidents successifs. Enfin, je tiens à remercier le Vice-Président Daniel Bourgeois qui m'a remplacé soit lors de séance soit pour des activités de représentation.

Durant cette législature, après avoir achevé le Centre villageois, la Municipalité s'est consacrée à l'amélioration continue des infrastructures de notre village ; réservoir, mise en séparatif, éclairage à la Vielle Route, Chez Barrat, Fontanasson, Ruelle du Coteau. Le toilettage du règlement de police et du personnel communal a été réalisé. J'aimerais la féliciter pour son esprit visionnaire qui a permis à Ballaigues de se faire un nom dans le concert des villages du Nord vaudois. Qu'elle ne fut pas ma satisfaction d'entendre citer notre village comme exemple par Pascal Broulis lors de la dernière séance de l'ADNV, commission finances publiques. J'aimerais aussi la féliciter pour sa fermeté et même son obstination, parce qu'il en faut beaucoup, dans les dossiers de développement territorial que sont la Fin et la Fin des Rittes.

Finalement, à quoi sert un Conseil communal comme celui de Ballaigues ? Plus de 2/3 de notre budget échappe à notre contrôle puisqu'il dépend de lois cantonales ou d'associations intercommunales. Vous savez la méfiance que je voue à ce type de construction ! Tenez, par exemple, la LAJE (Loi pour l'Accueil des Enfants de Jour) qui devait coûter s.e. un peu plus de CHF 30.- par habitant la première année, en a coûté CHF 54.- en 2009 et se situe à CHF 72.- en 2010... L'ASCOVABNO à laquelle nous avons également accepté d'adhérer, malgré des statuts lui donnant la possibilité d'emprunter et d'aliéner des bâtiments hors de la vue du Conseil communal, mérite de notre part la plus grande vigilance d'un point de vue financier puisque des emprunts conséquents ont récemment été votés ! A quoi sert donc un Conseil communal ? D'une part à contrôler la gestion de la Municipalité et à fonder ses décisions. Bien conscients que nos prérogatives sont toujours plus maigres face à une administration cantonale vorace (Mais qui aura le courage une fois de la limiter ? Je compte sur les Conseillers fâchés par les nouvelles prescriptions concernant l'épandage des eaux usagées des fermes foraines !), je crois que le rôle d'un Conseil comme le nôtre dans une commune à taille humaine est d'être un catalyseur, un facilitateur des bonnes idées ! Qu'elles soient culturelles, associatives, économiques ou de tout domaine dont nous sommes légitimement en droit de nous occuper, il est primordial que le Conseil communal par ses compétences et par ses membres, leur esprit d'entreprise soit le relais des idées constructives de nos citoyens.

Enfin, quant aux deux années de Présidence, j'aimerais vous dire tout le plaisir qui fut le mien de remplir cette tâche. Ce fut l'occasion de rencontrer de nombreux villageois, de vivre plus proche de ce lieu qui m'est cher, moi qui travaille « en plaine ». J'avais pour objectif de faire connaître davantage ce village, le faire rayonner parce tout vaudois qu'il est, il a bien quelques qualités à vanter... et de lui permettre de poursuivre son développement territorial et économique. Les invitations à un député, un Conseiller aux États, au Président du Conseil d'État avaient pour but d'attirer l'attention des plus hautes sphères du district et du Canton sur notre village atypique avec ces 930 habitants et autant de places de travail et qui souhaite pouvoir poursuivre son développement territorial et offrir à ses jeunes la possibilité d'habiter sur le territoire de la commune qui leur est chère. La sortie du livre « Ballaigues, au rythme de l'histoire » aura été une magnifique aventure et je me réjouis que près de 1'300 livres aient déjà trouvé preneur ! Ainsi, je termine ces deux années de Présidence en vous remerciant de votre confiance et pour les bons moments passés autant durant les séances qu'après, mais aussi lors de notre course de fin de législature au Pays d'Enhaut.

« Servir et disparaître » est la devise des Conseillers fédéraux. J'espère avoir bien accompli le premier verbe de cette devise, c'était en tout cas mon objectif. Quant au second verbe, vous me connaissez trop pour savoir que je me réjouis de retrouver ma liberté de parole et qu'il est encore un peu tôt pour disparaître...

Nathanaël Bourgeois, Président du Conseil communal 2009-2011

Le Président distribue les certificats aux conseillers et conseillères sortant les certificats en guise de remerciements pour les années passées au Conseil :

Andelka Leresche (2 ans), Marjorie Faivre (5 années), Grégoire Martin (9 années), Olivier Rod (13 années), Georges Leresche (17 années), Marie-Claire Ramuz (21 années), Yves Loeffler (21 années), Gilbert Leresche (22 années), Christiane Vulliet (25 années).

M. Daniel Bourgeois prend la parole pour remercier Marianne Brélaz, qui a occupé le poste de secrétaire du Conseil pendant 4 ans, et lui remet un bouquet de fleurs, ainsi qu'un certificat pour les 4 années passées au Conseil en tant que secrétaire.

Chère Marianne
Voici le jour venu,
Où nous allons de toi prendre congé.
Et ton travail de tous connu
Ces quelques vers a mérités.

Sitôt ton travail à l'Etat fini,
Tu rejoins ton village natal,
Et là un autre service tu repris
Celui de secrétaire communale.

Cette occupation particulière
Te permet de renouer contact
Avec des villageois pas peu fiers
D'avoir une Chancelière d'attaque.

Dans tes nombreuses rédactions
Tu as toujours su avec détermination
Rendre compte de nos élucubrations
Avec la plus grande des précisions.

Pour ton travail humanitaire
C'est ensemble que nous te souhaitons
Que de tous les coins de la terre
Tu engranges le plein d'émotions.

Avec ces quelques mots sentis
Nous te disons bonne retraite
Accompagnés de nos « merci »
Et que celle-ci soit une fête.

Ballaigues, le 6.06.2011 D.Bourgeois

Mme Marianne Brélaz remercie le Conseil pour la confiance témoignée tout au long de ces 4 ans et forme ses vœux pour Ballaigues et les travaux futurs du Conseil.

Le Président donne les communications suivantes : il y a des rapports à signer. La cérémonie d'assermentation des autorités aura lieu le mardi 14 juin, à 19h30, au Cevi. La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 29 août, à 20 heures 30

La parole n'étant plus demandée, **le Président** lève la séance sans contre-appel, à 22h20.

Etaient absents et excusés : Mmes et MM. Jean-Jacques Bourgeois, Marjorie Faivre, Eric Guillaume, Samuel Maillefer, Michel Néri, Christian Nyffenegger, Guillaume Poncet, Walter Sacco

Ballaigues, le 7 juin 2011.

Le Président :

La Secrétaire :

Nathanaël Bourgeois

Marianne Brélaz